

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
2° REGION MILITAIRE
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°01

L'entreprise des travaux de bâtiment BOUAZZA Fayçal, dont le siège social sis à : 02 rue Gaid Djillali commune de Mohammadia wilaya de Mascara, titulaire du marché n°168/2022 du 26 Octobre 2022, portant « travaux d'adaptation et réalisation d'un jardin d'enfants d'une capacité de 150 places avec centre médico-social au niveau Ain Temouchent » , est mise en demeure pour la première fois dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour le motif de non dépôt de la caution de bonne exécution.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.